

JOUGNE

PORTE DU JURA CENTRAL

par J.-G. EBERSOLT

Parmi les destins collectifs des bourgs ou des cités nés au milieu du Moyen Age, celui de Jougne n'est certainement pas l'un des moins remarquables de cette époque pourtant riche en créations urbaines. Il est également par son originalité un exemple unique en Franche-Comté. Village de montagne, perché sur un étroit replat de la cluse typiquement jurassienne reliant Orbe à Pontarlier, Jougne a joué du XIII^e au XVIII^e siècle un rôle qui a toujours dépassé, et largement, l'importance de son agglomération, un bourg fortifié dont l'enceinte n'a jamais englobé la superficie totale du village actuel (1). Rôle peu connu, au surplus inégal qui n'entraîna par conséquent ni fausse grandeur ni déchéance.

Il a fallu la conjonction de la géographie de nécessités économiques impérieuses et aussi de la politique pour tirer de son obscurité le village de la vallée de la Jougennaz. Pendant les siècles de sa « pré-histoire » celtique et gallo-romaine, il a, malgré la cluse, tourné le dos au pays des Séquanes et regardé du côté de l'Helvétie. Sa première église dédiée à Saint Maurice du Valais, depuis la fin des temps mérovingiens, dépendait de l'évêché de Lausanne. En effet, la forêt jurassienne plus encore que l'obstacle montagneux a longtemps séparé Jougne des pays rhodaniens et de la Saône. Mais sur toute la longueur de la chaîne entre la Porte de Bourgogne jusqu'à la percée du Rhône, il n'y eut pas d'autre route transjurane vraiment praticable jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, que celle de la cluse de Pontarlier. Ainsi la voie romaine d'Aoste à Besançon fut une des artères maîtresses du réseau routier impérial, elle assura jusqu'aux invasions barbares du V^e siècle, dans des conditions de sécurité absolue, les liaisons entre Rome et les provinces les plus septentrionales de son Empire.

Un événement de la politique féodale, l'installation de la Maison de Chalon dans le Haut-Jura, non moins que l'apparition du grand courant commercial qui unit depuis la fin du XII^e siècle les pays situés au Nord des Alpes : Champagne, Flandre et Bourgogne, et les pays méditerranéens, font de la possession de ce passage une des assises de la puissante Maison de Chalon qui fut à deux doigts de réaliser l'unité politique de la Franche-Comté. Dès la fin du XIII^e siècle, le Péage était créé. Racheté par Jean l'Antique, il passa à sa mort dans la part de l'héritage qu'il attribua, avec la seigneurie de Jougne, à la branche cadette de Chalon-Arlay (2). Ainsi, quand on considère que c'est à Pontarlier que, quelques kilomètres plus loin, bifurquant l'antique voie romaine venue d'Italie par le Grand Saint-Bernard, se dirige par Besançon vers les métropoles des Pays-Bas rhénans et sur le royaume de France, on ne peut douter de l'importance non seulement de la route, mais du péage ; et l'on comprend fort bien les raisons très positives qui amenèrent les sei-

(1) Voir le plan du bourg dans JANTET, *Histoire de Jougne*, Pontarlier, 1900.

(2) *Cartulaire de Hugues de Chalon*, Lons-le-Saunier 1904 : n° 340-361-362-487.